MAIRIE DE PARIS

Paris, le 9 décembre 2009

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Déclaration des collectivités partenaires du Campus Condorcet

Aubervilliers, Plaine Commune, le Conseil général de Seine-Saint-Denis, la Ville de Paris et la Région Ile-de-France, partenaires du projet, se félicitent de la création de la Fondation de coopération scientifique du Campus Condorcet. Fédérant une dizaine d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche, ce chantier ambitieux doit maintenant s'engager sans retard.

Bientôt, entre Aubervilliers et Paris, l'Ile-de-France sera dotée de forces de recherche et d'enseignement supérieur dynamisées et renouvelées dans le champ des sciences humaines et sociales. Nous nous réjouissons de cette formidable concentration de talents intellectuels et pédagogiques, qui stimulera le développement de la Seine-Saint-Denis et du Nord de Paris en rayonnant bien au delà de ces territoires.

Encore faut-il que les moyens financiers soient à la hauteur de ces ambitions. Longtemps attendue, l'annonce de la participation de l'Etat reste encore à clarifier. La proposition de Valérie Pécresse d'apporter une dotation non consomptible de 450M€ ne permet pas à ce jour de financer la totalité du projet, dont le coût est estimé à 600M€ hors foncier. De plus, le mode de financement par partenariat public-privé, procédure exigée par le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, entraîne un surcoût prévisionnel. A ce jour, et malgré les contributions très substantielles auparavant décidées par le Conseil régional d'Ile de France et la Ville de Paris, le budget nécessaire est loin d'être réuni.

En outre, au coût du chantier universitaire s'ajoutera celui du renouvellement urbain, sans lequel le projet Condorcet ne pourra réussir. La détermination partagée de la Ville d'Aubervilliers, de la communauté d'agglomération Plaine Commune et du Conseil général de Seine Saint Denis est totale. Elle ne pourra néanmoins se passer de l'implication forte de l'Etat dans ce qui est assurément une opération d'envergure nationale.

Surtout l'assise foncière du futur Campus n'est toujours pas stabilisée, une condition pourtant décisive au lancement des études de programmation. Pour sa part, la communauté d'agglomération de Plaine commune étudie les modalités de mise à disposition des emprises qu'elle possède, mais cela ne représente qu'une part très

minoritaire du foncier concerné. Il importe notamment d'avancer dans la négociation avec Icade, filiale de la Caisse des dépôts et consignations et propriétaire de la majeure partie des terrains utiles. De même, absolument décidée à acquérir un terrain situé à la Porte de la Chapelle, la Ville de Paris continue à se heurter aux exigences excessives du propriétaire actuel qu'est Réseau Ferré de France.

Les collectivités territoriales partenaires de Condorcet attendent de l'Etat qu'il explicite rapidement les moyens et les modalités de règlement de la question foncière qu'il entend mettre en œuvre, faute de quoi l'avancement du projet se trouverait gravement retardé.

Enfin, alors que le gouvernement s'attache méthodiquement à priver les collectivités de leurs ressources et de leur autonomie, alors que leur existence même est menacée par le projet de réforme des collectivités locales, il nous semble paradoxal que ce même gouvernement ne se donne pas les moyens de garantir le financement de ce projet, soutenu par les collectivités mais relevant encore de la compétence de l'Etat.

Contacts presse

Conseil régional d'Ile-de-France : Emmanuel Georges-Picot 01.53.85.57.33
emmanuel.georges-picot@iledefrance.fr

Ville de Paris : Krystel Lessard 01.42.76.49.61 krystel.lessard@paris.fr

Conseil général de Seine-Saint-Denis : Sibeth Ndiaye 01.43.93.77.87
sndiaye@cg93.fr

Plaine Commune : Mélina Cohen-Setton 01.55.93.57.80
Melina.COHEN-SETTON@Plainecommune.com.fr

Ville d'Aubervilliers : Nawel Djouder 06.28.50.84.84
nawel.djouder@mairie-aubervilliers.fr